

Module 1 — Codes, pièces contractuelles et règles administratives

Formation chargé(e) d'affaires du BTP — Marchés publics de travaux

multiformation.fr — MP PRO SAS

Cette plaquette présente la formation dans son intégralité : objectifs pédagogiques, programme détaillé, modalités pratiques et conditions de financement. Elle est destinée aux responsables formation, DRH et responsables de services.

◆ Informations générales

Durée	4 heures	Tarif	480 € TTC
Contenu	12 sujets - 32 leçons + 7 quiz	Évaluations	7 évaluations intégrées aux leçons
Certificat Attestation	Attestation de formation	Modalités	En ligne 24h/24 — Présentiel intra-entreprise (4 à 8 participants)

Financement :

La démarche de certification QUALIOPI étant en cours, Les financements actuellement possibles sont :

- > **Autofinancement** — prise en charge directe par le stagiaire ou son entreprise sur fonds propres
- > **Plan de développement des compétences entreprise** — si l'entreprise finance en interne sans passer par un OPCO
- > **Pôle Emploi / France Travail AIF** — l'Aide Individuelle à la Formation reste accessible sous conditions pour les demandeurs d'emploi
- > **Financement employeur direct** — l'entreprise règle la formation sans passer par un organisme collecteur

◆ Public cible et prérequis

Public visé

Chargés d'affaires BTP, conducteurs de travaux, ingénieurs travaux, tout encadrant de chantier intervenant en marché public de travaux

Prérequis

Exercer ou se préparer à exercer une fonction d'encadrement de travaux en marché public

◆ Objectifs pédagogiques

À l'issue de cette formation, l'apprenant sera en mesure de :

- > Identifier et hiérarchiser les pièces contractuelles d'un marché public de travaux (CCP, CCAG, CCAP, CCTP)
- > Maîtriser les règles d'exécution financière du marché : avances, acomptes, retenue de garantie, règlement du solde
- > Gérer la facturation électronique et les délais de paiement via Chorus Pro
- > Appliquer les règles relatives aux ordres de service : émission, réserves, contestation
- > Identifier les risques liés aux omissions et contradictions entre pièces contractuelles

◆ Contenu de la formation

Le Code de la commande publique (CCP)

Dispositions applicables à l'exécution financière. Avances : conditions d'attribution et remboursement. Acomptes : périodicité et calcul. Retenue de garantie : taux, substitution, mainlevée. Règlement du solde : délais et pénalités.

Les pièces contractuelles

Nature et hiérarchie des documents : CCAG, CCAP, CCTP, plans, BPU, DQE. Articles-clés du CCAG Travaux applicables en phase d'exécution. Gestion des omissions et contradictions entre pièces.

Les ordres de service

Formes et contenu d'un ordre de service valide. Délai d'émission des réserves. Obligation de se conformer. Modalités de contestation et conséquences financières.

Documents de prévention

Plan général de coordination sécurité et protection de la santé (PGCSPS). Plan particulier de sécurité et protection de la santé (PPSPS) : contenu, délais, visa.

Facturation électronique

Obligations légales. Utilisation de Chorus Pro : soumission des factures, suivi, gestion des rejets et des délais de paiement.

◆ Le formateur

Carlos Domingues — Fondateur de MP PRO SAS, praticien BTP depuis plus de 40 ans. Expert en AMO, MOEX et OPC en marchés publics et privés.

◆ Contact et renseignements

Pour toute demande d'information, de devis ou d'organisation en intra-entreprise :

Contact	Carlos Domingues — contact@multiformation.fr – Président de MP PRO SAS
Téléphone	+33 (0)7 59 55 74 26
Site	www.multiformation.fr
Siège	MP PRO SAS — 20 Bis Avenue des Bonshommes, 95290 L'Isle-Adam